



Sécurité aérienne : Flight Time Limitations (FTL) (limitations des temps de vol)

La CGT dénonce le soutien du Gouvernement français à la Commission Européenne qui tente d'imposer des textes générant de la fatigue supplémentaire pour les Personnels Navigants des Compagnies Aériennes.

Alors que le 30 septembre 2013 les députés de la Commission Transport du Parlement Européen vont se prononcer **sur une proposition de résolution de rejet** du projet de la commission européenne sur les limitations de temps vols et les repos des personnels navigants, **le Ministre des Transports, Mr CUVILLIER, nous affirme vouloir maintenir le soutien de la France au projet de la Commission européenne.**

Il accepte donc :

- Que les Personnels Navigants travaillent en continu 17h, sans pause ni repos à bord, et de faire atterrir un avion par des membres d'équipages qui n'ont pas dormi depuis plus de 22h !
- La substitution des règles européennes à la place de règles nationales et accords collectifs garantissant une bien meilleure sécurité pour les usagers que le projet de la commission européenne ;
- Que les députés du Parlement Européen ne puissent s'exprimer pleinement sur ce dossier.

C'est **contre l'avis des quatre expertises scientifiques**, mandatées par la commission européenne et l'EASA dans le cadre des règlements actuels (CEE) 3922/91 et (CE) 216/2008, qui préconisent de ne pas dépasser un temps de travail quotidien (temps de service de vol) maximum de 13h le jour et 10h la nuit.

C'est contre l'avis **d'une très large majorité de syndicats** représentés dans les organisations européennes **ETF* et ECA**, qui ont tout fait pour empêcher l'adoption d'un texte qui répond davantage aux besoins de flexibilité des employeurs plutôt qu'à des objectifs de sécurité.

C'est contre l'avis de deux Etats membres : les Pays-Bas et l'Autriche.

C'est contre l'avis de nombreux parlementaires européens qui vont voter en faveur d'une résolution de rejet** pour obliger la Commission européenne à retirer son projet et à présenter une nouvelle proposition respectueuse de la sécurité des usagers, de la santé des membres d'équipage et de la démocratie européenne.

Nous avons rencontré les représentants de groupes parlementaires européens qui, y compris à droite, envisagent de soutenir cette résolution de rejet. Il serait assez paradoxal que le projet particulièrement néfaste finisse par passer grâce au soutien d'élus socialistes et d'un gouvernement socialiste.

Nous demandons à Mr CUVILLIER de reconsidérer la position du gouvernement français qui favorise une fois de plus la low-costisation des salariés de l'aérien.

Roissy, le 27 septembre 2013

* <http://www.itfglobal.org/etf/index.cfm>

** résolution de rejet déposée par les députés du groupe GUE/NGL, les députés du groupe Verts/ALE, le député G. BACH, la résolution de rejet est visible sur le site http://www.ugictcgtpncaf.fr/Doc/2013/resolution_de_rejet.pdf